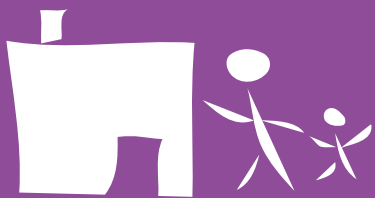


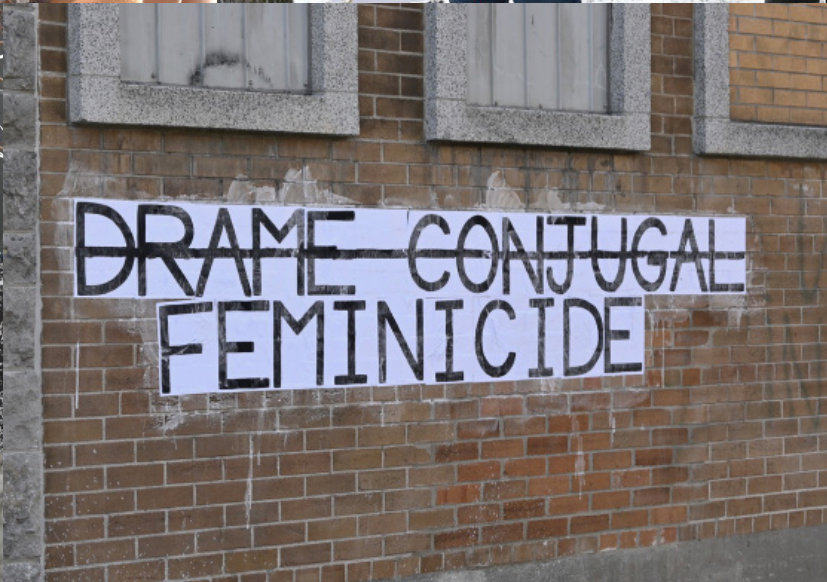
Des gains et un regain pour l'action!

Rapport annuel

2020/2021



Fédération des associations
de familles monoparentales et recomposées du Québec



Sommaire

Mot de la présidente	2
----------------------	---

Bilan des activités 2020-2021	4
-------------------------------	---

LES 4 AXES DU PLAN STRATÉGIQUE 2020-2024



AXE 1. VIE ASSOCIATIVE : Éducation populaire et soutien aux membres 4

- Favoriser les échanges et le partage de pratiques entre les membres
- Développer des outils d'éducation populaire



AXE 2. DÉFENSE DES DROITS/ DOSSIERS POLITIQUES ET PARTENARIATS DE RECHERCHE 14

- Travailler à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques des familles monoparentales et recomposées
- Augmenter la mobilisation des membres sur les dossiers politiques menés par la FAFMRQ
- Maintenir et développer nos partenariats de recherche afin de démontrer la pertinence de nos interventions



AXE 3. VISIBILITÉ, PROMOTION, COMMUNICATION ET REPRÉSENTATIONS 25

- Augmenter la visibilité de la FAFMRQ et de ses membres



AXE 4. GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT INTERNE 32

- Accompagner les membres du conseil d'administration dans leurs rôles et responsabilités
- Assurer une cohérence entre les orientations et les stratégies d'actions

Mot de la présidente

Bonjour,

C'est avec plaisir que le conseil d'administration et moi, vous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre 47^e assemblée générale annuelle. C'est pour nous un moment privilégié, puisqu'il nous permet de faire le bilan de l'année qui vient de se terminer et d'établir ensemble les priorités pour la prochaine année.

Nous venons de vivre toute une année avec cette pandémie qui a bouleversé et changé nos vies personnelles et professionnelles. Encore cette année, nous avons dû faire preuve, comme personnes et comme organisation, de créativité, d'adaptation et d'agilité pour accompagner et soutenir nos membres dans la réponse aux besoins des familles. Malgré les difficultés rencontrées, et elles ont été nombreuses, je tiens à saluer nos organismes membres, qui ont su innover et trouver des solutions à des problèmes inédits et complexes. Dans ce contexte, les valeurs qui nous animent, l'audace, la créativité et l'excellence, ont pris tout leur sens. Bien que ce fut une période éprouvante et exigeante que nous aurions préféré ne jamais avoir à vivre, il n'en demeure pas moins que ce fut une occasion d'apprentissage pour nous tous et toutes et une opportunité de repenser plusieurs de nos façons de faire.

Malgré cette pandémie, la vie associative fut plus que jamais vivante cette année. En effet, nous avons tenu deux rencontres nationales en mode virtuel avec une participation record des membres. Ces rencontres ont favorisé le partage d'expertise et de solutions pour permettre aux membres de traverser cette période difficile. Nous avons également lancé 2 comités de travail, l'un sur le financement et un autre sur la violence post séparation.

Bien sûr nous ne pouvons passer sous silence l'annonce du ministre de la Famille, le 9 novembre dernier, du rehaussement d'un financement annuel minimal de 130 000 \$ pour chacun des organismes communautaires Famille (OCF) du Québec, et ce, pour les cinq prochaines années. La Fédération a salué cette bonification qui permettra aux associations membres de la FAFMRQ de non seulement de bonifier les salaires des travailleuses et travailleurs, mais également d'assurer une meilleure continuité dans les activités offertes aux familles, ce qui est d'autant plus essentiel en temps de pandémie! Toutefois, nous continuerons cependant à lutter pour que les OCF reçoivent un financement de 200 000 \$ par année, tel que recommandé par la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent).

Par ailleurs, la Coalition pour la conciliation famille-travail-études, dont notre directrice générale est porte-parole, a été très active encore au cours de l'année malgré le contexte de la pandémie. En effet, la Coalition a produit un deuxième questionnaire en ligne du 12 mars au 12 avril 2021 afin d'évaluer les impacts actuels de la pandémie sur la conciliation famille-travail-études des Québécois-e-s. Rappelons que la Coalition avait réalisé un premier questionnaire au début de la pandémie, en mars 2020, et avait recueilli plus de 600 réponses. À ce deuxième questionnaire, plus de 1009 personnes ont complété l'entièreté du sondage, pour un taux de réponse au questionnaire de 91 %.

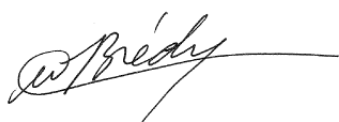
Sur le plan de la visibilité la Fédération, a aussi été présente cette année, en participant à plusieurs entrevues dans les médias lors de la mise en vigueur de la Loi sur le divorce, le 1er mars dernier, sur la nécessité d'une réforme du droit de la famille. D'autres entrevues ont également été réalisées pour parler de nos membres et de leurs expertises.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur travail considérable et leur dévouement au sein de la Fédération. Grâce à leur engagement, la Fédération se développe et évolue avec ses membres dans l'atteinte de ses objectifs. Nous tenons à remercier particulièrement Mesdames Mira Tremblay Laprise, de l'Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine, qui a occupé le poste de vice-présidente durant son mandat et qui termine deux mandats consécutifs, et Hélène Grondin de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe qui occupait le poste de secrétaire et qui ne renouvellera pas son mandat. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur grande disponibilité, leur générosité et leur engagement.

Je tiens à souligner également le travail exceptionnel de l'équipe de la permanence, notamment leur grande disponibilité à l'égard des membres. En effet, cette équipe a su, malgré la pandémie, être à la hauteur de la situation.

Tel que mentionné précédemment, grâce à ses représentations, notre Fédération a obtenu des gains cette année, mais nos objectifs ne sont pas tous atteints. Voilà pourquoi il nous faudra, tous ensemble, démontrer un regain pour poursuivre nos actions!

Bonne assemblée générale à toutes et à tous!



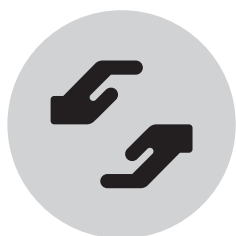
Marie-Suzie Weche
Présidente





Bilan des activités 2020-2021

Les activités que nous avons réalisées cette année s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action stratégique de 4 ans (2020-2024) adopté lors de l'assemblée générale annuelle du 24 septembre 2020.



AXE 1. VIE ASSOCIATIVE : Éducation populaire et soutien aux membres

*Favoriser les échanges et le partage de pratiques entre les membres.
Développer des outils d'éducation populaire.*

Bien qu'elle ait pris une tournure toute virtuelle, la vie associative de la FAFMRQ est restée bien vivante. Nous avons même remarqué que le virtuel pouvait favoriser la participation de certains groupes. Ça serait peut-être une piste à explorer pour les prochaines années.

1.1 Assemblée générale annuelle: 24 septembre 2020

Assemblée générale annuelle

Toujours solidaires... malgré la distanciation

Cette année en a été une de premières. Première AGA en temps de pandémie. Première AGA virtuelle. Première AGA automnale. C'est donc sous le thème de la solidarité malgré la distanciation que se sont réunis, virtuellement, les membres de la Fédération, le 24 septembre 2020, pour participer à la 46^e Assemblée générale annuelle. Nous avons pu remarquer que la participation a été facilitée par le mode virtuel, puisque 22 groupes étaient présents. En comparaison des dernières années, c'est une participation record!

Pour changer nos habitudes, nous avons opté pour un quiz pour résumer le rapport d'activités. L'esprit compétitif des membres s'est réveillé et, malgré certains choix de réponses loufoques, ils ont répondu avec brio. Lors de l'Assemblée, les membres ont aussi pu clore le travail amorcé en 2018 en adoptant le plan d'action stratégique.

Nous n'avons pas manqué également de souligner le travail, au sein du conseil d'administration, de Luc Albert de l'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais, qui terminait son mandat, et de Mélanie Miranda, qui a quitté son emploi à l'Escale Famille Le Triolet.



Un nouveau conseil d'administration en 2020-2021

Nous sommes passés ensuite à l'élection des membres du conseil d'administration. Il y avait quatre postes à combler et nous avons reçu trois candidatures. Il restait donc un poste à pourvoir et une personne a posé sa candidature sur place. Les candidates ont donc été élues par acclamation. Le CA cette année était donc composé de: Marie-Suzie Weche, du Centre haïtien d'Action familiale (présidente), Mira Tremblay-Laprise, de l'Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine (vice-présidente), Diane Thibault de Mères et monde – Centre résidentiel et communautaire (trésorière), Hélène Grondin, de l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe (secrétaire), Nancy Lacroix de l'Association des familles monoparentales et recomposées la Chaudière (administratrice), Naïma Boukhatem de la Petite maison de la Miséricorde (administratrice) et Isabelle Couture, du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu – Bonjour Soleil (administratrice).

1.2 Rencontres nationales

1.2.1 Les 5 et 6 novembre 2020

Après une première assemblée générale annuelle virtuelle, nous avons eu notre première rencontre nationale virtuelle. Évidemment on s'ennuie de se voir en vrai et les précieuses discussions informelles lors des pauses nous manquent. Par contre, l'un des avantages de ces réunions virtuelles est peut-être la plus grande possibilité de participation. En effet, pour cette rencontre, ce sont plus de 65 % des membres qui étaient inscrits. De plus, plusieurs groupes ont invité des membres de leur CA ou des parents à participer à un ou plusieurs ateliers. Sachez donc qu'au retour à la «normale», la possibilité d'avoir un volet de participation virtuelle sera donc considéré.

Jeudi, 5 novembre 2020

Pour tout savoir sur les politiques familiales au Québec

Pour cette première présentation de la journée, Simon Abdela de l'INRS nous a présenté un des projets du partenariat Familles en mouvement. Ce projet vise la conception d'un recueil de fiches synthèses qui brossent un portrait de tout ce qui entoure la politique familiale québécoise. Le document sera disponible au cours de l'automne 2021. Les personnes présentes ont souligné que ces fiches seront très utiles dans leur organisme, d'abord pour les travailleur.euse.s, mais aussi dans leur travail de représentation.

Les enjeux de la monoparentalité chez les femmes immigrées et racisées

Pour cet atelier, nous avons misé sur l'expertise de nos membres. Dans un premier temps, Yasmina Chouakri, du Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ), nous a fait une présentation générale des enjeux de la monoparentalité chez les femmes immigrantes. Saviez-vous que 48% des parents seuls immigrants ont un revenu total de moins de 30 000 \$, une proportion plus élevée que celle observée chez les parents seuls natifs (34 %) ?

Des gains et un regain pour l'action!

Par la suite, trois autres groupes membres, la Petite Maison de la Miséricorde, le Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME) et le Centre haïtien d'action familiale, nous ont parlé de leur réalité terrain. S'en est suivi une riche discussion en grand groupe. Doit-on connaître les cultures de toutes ou miser sur les points de ressemblance? Il y a encore tant de choses à dire! Cette conversation devra se poursuivre.

Financement des OCF

Nous avons mis cet atelier à l'horaire de la Rencontre nationale, puisque les groupes avaient beaucoup de questions à poser sur le financement. Les membres ont pu poser leurs questions et faire part de leurs inquiétudes. Puis, Sylvie Lévesque a parlé de l'état de la situation en nous disant que le Ministère nous promettait une bonne nouvelle. Finalement, on ne nous avait pas menti. La semaine suivante nous avons reçu une vraie bonne nouvelle: l'augmentation du financement à la mission à 130 000 \$ par année pour tous les OCF.

La recomposition familiale et le rôle de belle-mère

Lors de cet atelier, nous avons eu la chance de rencontrer Valérie Roberts, autrice de *La blonde de papa*, qui nous a présenté son livre, relatant les histoires de 19 femmes exposant chacune un visage différent de la belle-mère d'aujourd'hui. Nous avons pu ensuite échanger avec Mme Roberts sur l'image, les défis et les aspects juridiques de la belle-parentalité.

Vendredi, 6 novembre 2020

Consultation en vue de l'élaboration d'un guide juridique

La FAFMRQ travaille actuellement à l'élaboration d'un guide juridique sur la séparation, la monoparentalité et la recomposition. Lors de cet atelier, nous avons fait une première cueillette de sujets que les groupes souhaitaient voir dans ce guide. La liste est longue!

Conditions de travail dans les organismes d'ACA

Pour ce dernier atelier de la rencontre nationale, Lorraine Desjardins nous a présenté les grandes lignes du rapport de recherche sur les conditions de travail dans le mouvement de l'action communautaire autonome. Le constat est dur, les conditions de travail dans le communautaire sont souvent précaires! Doit-on vraiment endosser la pauvreté pour la combattre? Peut-on améliorer les conditions de travail ou augmenter l'offre de services? À la suite à cette présentation, les groupes semblaient découragés par la situation. Toutefois, le financement supplémentaire obtenu permettra aux associations membres de la FAFMRQ de non seulement bonifier les salaires des travailleuses et travailleurs, mais également d'assurer une meilleure continuité dans les activités offertes aux familles.

1.2.2 Les 11-12 mars 2021

Les 11 et 12 mars 2021, nous avons tenu notre seconde rencontre nationale virtuelle. Notez ici l'emploi de l'adjectif «seconde» pour souligner notre souhait que ce soit la dernière Rencontre nationale totalement virtuelle. Pour cette rencontre, c'est 63 % de nos groupes qui s'étaient inscrits. On remarque aussi la participation de quelques parents pour certains ateliers. Le mode virtuel augmente donc la participation des groupes, mais aussi la participation au sein des groupes.

Jeudi le 11 mars 2021

Intervention auprès des familles dans une perspective des droits de l'enfant

Pour sa présentation, Dominique Goubau, professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université Laval, nous a parlé de la notion de l'intérêt de l'enfant. Cette notion est encore mal définie par la loi, mais nous aurions tout intérêt à mieux la cerner pour pouvoir mieux l'utiliser. Pour M. Goubau, dans une perspective de droit de l'enfant, il est important de voir l'enfant «sujet

de droit» et non plus «objet de droit». Il a aussi fait un lien avec cette notion et la Commission Laurent. Puis il a terminé sa présentation par son plaidoyer pour la création d'un ombudsman. Les participant.e.s ont beaucoup aimé cette présentation et y voyaient une application dans leur travail.

Projet pilote pour offrir du soutien aux familles dont la séparation donne lieu à des conflits

Pour la deuxième présentation de la journée, Karine Poitras, professeure adjointe au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, est venue nous présenter le protocole d'intervention psychojudiciaire Parentalité Conflit Résolution (PCR). Ce protocole est une initiative conjointe de juristes et d'intervenants psychosociaux qui, voyant les limites de leurs interventions isolées, ont tenté d'unir leurs forces pour mieux intervenir auprès des familles. Pour mettre en contexte les origines du PCR, Mme Poitras a fait une introduction sur les notions de conflits sévères de séparation. Quelques groupes avaient des questions sur la frontière entre conflit et violence post séparation, mais ces notions semblent floues dans leur utilisation par les instances judiciaires et sociales. À la fin de sa présentation, les groupes ont aussi souligné l'importance pour les chercheur.e.s de faire des liens avec les travailleur.e.s terrain.

Une étude sur les femmes monoparentales pour mieux répondre à leurs besoins

Les membres de la FAFMRQ présents à la Rencontre nationale ont eu la chance d'avoir en exclusivité les résultats de l'étude «la situation des mères monoparentales de la région de Montréal: réalités, besoins et fréquentation des «services» de Sarah-Maude Beauregard, étudiante à la maîtrise en psychoéducation à l'Université du Québec en Outaouais, en collaboration avec la Petite Maison de la Miséricorde. Ce sont des membres de l'équipe de la Petite Maison, Michelle Pelletier, Naima Boukhatem, et Lama Boughaba,

qui sont venus nous présenter, dans un premier temps, leur méthode de travail pour mener cette étude, et les résultats obtenus. Bien que les membres viennent des quatre coins du Québec, plusieurs ont été en mesure de faire des liens avec leur propre réalité.

«Mixité sociale» au sein des communautés : le défi de répondre aux besoins d'une diversité de familles

Pour la dernière présentation (sérieuse) de la journée, Annabelle Berthiaume, chercheuse postdoctorale, au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Carleton, est venue nous présenter sa thèse intitulée «Le déploiement de la perspective de l'investissement social dans les politiques enfance famille» au Québec: Co-construction, engagement parental et mixité sociale?». Annabelle Berthiaume présente la prémisse suivante : «la gentrification, c'est-à-dire l'arrivée dans les quartiers populaires de populations plus aisées financièrement ou possédant un capital culturel différent, a des effets politiques, sociaux et culturels». Mme Berthiaume cherche donc à savoir quels sont les impacts de ce phénomène sur les services publics et communautaires destinés à l'éducation à la petite enfance et au soutien à la parentalité (les OCF entre autres).

Quiz night d'après-midi

Question de finir la journée de façon ludique, nous avons proposé un quiz aux participant.e.s. Chansons sur la séparation, questions de culture populaire, logos à identifier, toutes les questions avaient pour thème la monoparentalité et la recomposition. Bien que les enjeux étaient surtout honorifiques, les participant.e.s ont pris la compétition au sérieux. Est-ce qu'on se donne rendez-vous l'année prochaine, avec une bière à la main, pour cette nouvelle tradition des soirées de rencontre nationale?

Les défis des familles recomposées en 2021

La dernière partie de la rencontre nationale a ciblé les familles recomposées. D'abord, Marie-Christine Saint-Jacques, professeur titulaire à l'école de travail social et de criminologie de Université Laval, nous a dressé un portrait général de la recomposition familiale d'aujourd'hui. Puis, Marion Adamiste, doctorante à l'école de psychologie de l'Université Laval, a traité, pour sa part, de la coparentalité dans les couples recomposés et entre les deux foyers familiaux de l'enfant. Finalement, trois organismes membres de la FAFMRQ, l'Association des familles monoparentales et recomposées de la Chaudière, Bonjour Soleil - Regroupement de familles monoparentales et recomposées de la Vallée du Richelieu et Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît, nous ont parlé de leur réalité terrain. L'atelier s'est terminé par une période d'échanges et de discussions très riches entre les membres.

1.3 Guide d'information juridique

En 2020, nous avons lancé l'idée de créer un guide juridique spécialement adapté pour les travailleur.e.s des organismes membres de la FAMFRQ. Ce guide viendrait parfaitement compléter la formation «On se sépare... mais pas de nos enfants!». Les membres ont été très enthousiastes dès le début. Nous avons alors engagé une responsable de projet, Mélanie Miranda, pour effectuer la recherche et la rédaction du guide. Pour nous assurer que le guide répondrait aux besoins des membres, nous avons pris un moment pour en discuter lors de la rencontre nationale de novembre. À la suite de cette discussion, nous avons aussi fait un sondage pour nous permettre de cibler les thèmes qui devraient absolument se retrouver dans le guide. C'est à partir de ces thèmes que Mélanie a commencé la rédaction du guide. Malheureusement, Mélanie a dû nous quitter pour des raisons personnelles. C'est Patricia Sabadello qui reprend le flambeau. Au moment d'écrire ces lignes, nous en sommes encore aux premières étapes de la rédaction. Avant de présenter un produit final aux membres, il nous reste encore plusieurs étapes: finaliser la rédaction, faire relire le guide à des experts (avocat.e.s, professeur.e.s et aux spécialistes), faire la mise en page et le graphisme. On se donne tout de même l'objectif ambitieux de vous présenter le tout à la rencontre nationale de l'automne 2021. Au boulot!

1.4 Tournée virtuelle des membres

En décembre 2019, quand Marie-Pier Riendeau a été engagée au poste de responsable de la vie associative et de l'éducation populaire, l'une de ses tâches allait être de faire une tournée des membres de la FAFMRQ. Par contre, trois mois et demie après son entrée en fonctions, la pandémie s'abattait sur le Québec, repoussant à plus tard nos plans de tournée. Une fois le calme revenu, malgré la distanciation, l'équipe a proposé aux membres de faire une pré-tournée virtuelle ayant pour objectif de mieux connaître les besoins et les attentes des membres en matière de vie associative et de soutien. En attendant de pouvoir envoyer Marie-Pier parcourir le Québec (en autobus), cette alternative nous semble un bon compromis.

1.5 Comité financement

Lors d'une rencontre spéciale sur le financement, quelques groupes ont souhaité se réunir en comité pour discuter de la question. Nous avons donc ajouté, à notre plan de travail, un comité dont le mandat est d'effectuer une veille sur la question du financement et d'identifier comment nous pouvons porter nos revendications, malgré l'octroi d'un nouveau financement pour les OCF.

Une première rencontre a eu lieu le 6 mai 2021. Dès le début, les membres présents ont souhaité être dans l'action et ont lancé le projet d'un portrait des groupes sur les questions touchant le financement. Ce portrait devrait être réalisé à l'automne prochain. Les membres du comité ont aussi lancé un appel à l'action à tous les membres de la FAFMRQ. Au moment d'écrire ces lignes, le ministère de la Famille a annoncé un délai pour le premier versement de la subvention à la mission (prévu le 1^{er} avril) et pour le renouvellement de la convention d'aide financière. Le comité financement a donc décidé d'écrire une lettre au ministre, Mathieu Lacombe, pour dénoncer le retard dans les versements, lettre qui fut relayée par plusieurs membres. Notre action pourrait-elle contribuer à faire avancer la situation? À suivre...

Les membres du Comité financement sont: Carole Girouard (Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît), Baya El Hachemi (Halte la Ressource), Nancy Harvey (Regroupement des organismes communautaires familles de Montréal), Guy Levesque (Maison la Virevolte), Claudia Desjardins (Escale Famille le Triolet), Ève Jutras (AFMR La Source), Hélène Derome (Première Ressource, aide aux parents). Sylvie Lévesque et Marie-Pier Riendeau y siègent également pour l'équipe de travail. D'autres rencontres sont prévues à l'automne.

1.6 Comité violence conjugale post-séparation (VCPS)

La demande de mettre sur pied un comité sur la violence conjugale post-séparation au sein de la FAFMRQ est venue d'une association membre, il y a quelques années, lors d'une assemblée générale. Bien que la Fédération se préoccupe depuis toujours des enjeux entourant la violence conjugale et a toujours travaillé en étroite collaboration avec les groupes qui interviennent directement sur cette problématique (notamment au moment d'élaborer le programme de médiation familiale), elle n'avait pas encore envisagé la possibilité de créer un comité spécifique. Cependant, ces dernières années, les enjeux liés à la violence conjugale post-séparation ont été de plus en plus présents dans les prises de paroles publiques de la FAFMRQ (avis, mémoires, communiqués, etc.), mais également dans ses différentes activités (articles dans le Bulletins de liaison, formations et conférences offertes aux membres, participations de membres de l'équipe à des colloques sur la VC, etc.). De plus, les membres de la Fédération disent qu'elles accueillent de plus en plus de familles où il y a de la VCPS et se sentent parfois mal outillées pour les accompagner et les aider.

La toute première rencontre du Comité violence conjugale post-séparation s'est tenue le 10 mai 2021. Elle a notamment permis aux membres du comité d'exprimer leurs attentes, d'échanger sur leurs réalités respectives et de commencer à réfléchir sur les actions qui pourraient être envisagées en matière de VCPS au sein de la FAFMRQ. Le mandat du comité sera d'identifier les problèmes, les enjeux et les besoins des membres notamment en matière de formation des intervenant.e.s sur le sujet et de travailler en étroite collaboration avec les regroupements, organismes et chercheur.e.s qui possèdent des expertises sur le sujet afin de mieux comprendre la problématique, soutenir nos membres et ainsi préciser notre rôle et actions, dans ce dossier.



Les membres du Comité VCPS sont: Carole Girouard (Entraide pour monoparentales et familles recomposées du Suroît), Baya El Hachemi (Halte la Ressource), Gabrielle Juneau (Quartier des femmes), Nancy Lacroix (AFMR la Chaudière), Marie Josèphe Pigeon (SEP), Sylvie Pinet (AFMR La Source), Nathaly Roy (RAFT), Mira Tremblay-Laprise (AFMR Maria-Chapdelaine), Audrey Gosselin (Première Ressource, aide aux parents). Lorraine Desjardins et Marie-Pier Riendeau y siègent également pour l'équipe de travail.

1.7. Reconnaissance et financement

1.7.1 Bonification du financement pour les OCF

Au chapitre du financement, pour nos organismes membres financés par le ministère de la Famille, on peut dire que l'année 2020-2021 a été très positive. En effet, le 9 novembre 2020, le ministre de la Famille a annoncé un investissement supplémentaire de 85 M\$, sur cinq ans, pour le financement à la mission des organismes communautaires Famille (OCF) du Québec. Le fait qu'il s'agisse d'un financement stable, et pour les cinq prochaines années, aura des effets structurants pour des centaines d'organismes qui accueillent les familles au quotidien. L'investissement annoncé a permis à tous les OCF d'atteindre un financement de 130 000 \$ annuellement, ce qui constitue une avancée substantielle pour une majorité d'entre eux! Rappelons que la moyenne de financement de nos groupes était d'environ 80 000 \$. Nous continuerons cependant à lutter pour que les OCF reçoivent un financement de 200 000 \$ par année, tel que recommandé par la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent) en décembre 2019. Rappelons que la Commission a réitéré cette recommandation dans son rapport final déposé le 3 mai 2021.

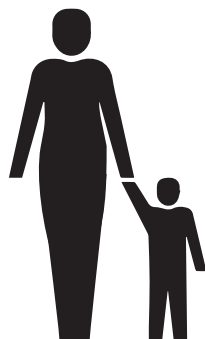
1.7.2 Comité action communautaire (CAC) et suivi dans le contexte de la pandémie

Le comité action communautaire (CAC), qui remplace la Table des partenaires des OCF, a tenu trois rencontres cette année (novembre 2020, mars et avril 2021). Le mandat du comité est sensiblement le même que celui de la Table des partenaires, soit d'assurer une communication soutenue concernant les orientations ou les décisions émanant du milieu communautaire ou du gouvernement; discuter des moyens d'accroître la portée de l'action communautaire autonome Famille; proposer des solutions permettant de resserrer les liens entre les OC et le Ministère et, enfin, partager les connaissances sur le milieu et sur la réponse à donner aux besoins des familles. Toutefois, la reconnaissance des nouveaux OCF ne relèvera que du ministère de la Famille. Les regroupements Famille n'auront plus le rôle de



recommandation, comme c'était le cas auparavant. Le Ministère a accepté toutefois que l'on puisse, lors des travaux du comité, commenter la grille d'analyse de l'admissibilité de nouveaux OCF ainsi que les critères associés, avant que cette grille ne soit déterminée officiellement par le ministère de la Famille. Le Comité se réunira deux fois par année et au besoin. Il est composé de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), de la FAFMRQ et de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ). Du côté des représentants du Ministère, c'est le sous-ministériat aux politiques et celui des services à la clientèle et des relations avec les partenaires ainsi que le conseiller politique du ministre de la Famille qui sont présents. Lors des rencontres, les discussions ont porté sur le suivi de la bonification de l'aide financière de 85M\$ sur cinq ans; sur la révision du programme de soutien financier aux OCF et celui des haltes-garderies communautaires; les exigences de la reddition de compte; le suivi sur la pandémie et l'appel de projets pour la bonification de l'offre d'activités de halte-garderie communautaires de 3,5M\$, annoncé dans le budget de mars 2021.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi de la pandémie, nous avons eu des conférences téléphoniques, et des échanges réguliers avec le cabinet du Ministre et les représentants du ministère de la Famille sur les consignes de la santé publique afin de poursuivre notre travail de soutien auprès de nos membres.



1.7.3 Campagne #Engagez-vous pour le communautaire

Créée à l'initiative du RQACA, cette campagne de mobilisation réunit l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome (ACA) et réclame du gouvernement une augmentation substantielle du financement des organismes d'ACA, le respect de leur autonomie ainsi qu'un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

La campagne **#Engagez-vous** s'est poursuivie encore cette année. Les activités se sont principalement déroulées en mode virtuel. Une action prébudgétaire a été menée avec le dépôt d'un mémoire au ministre des Finances. Une dizaine d'actions régionales ont été tenues le 17 février 2021. Une campagne de vignettes, aux couleurs de la campagne, a été largement diffusée dans les médias sociaux, notamment en utilisant des bannières comme photo de couverture sur Facebook. Celle de la FAFMRQ scandait fièrement soutenir les familles monoparentales et recomposées pour réparer le filet social. La FAFMRQ a également participé à quelques rencontres élargies de la campagne en cours d'année.

Lors de la rencontre du 11 mai 2021, le COCO d'#Engagez-vous a proposé aux antennes régionales et aux regroupements nationaux présents de faire de la campagne un comité de travail du RQ-ACA. Cette transition permettrait de renouveler les forces participantes à la campagne. La proposition doit être amenée à l'AGA du RQ-ACA du 19 mai 2021. Au moment de rédiger ce rapport, nous ne savions pas l'issue finale de ces discussions.



1.8 Soutien aux membres

Si, dans la première partie de notre mission, on retrouve la défense des droits et des intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec et la représentation politique des membres, la deuxième partie met l'emphasis sur le soutien aux membres par diverses activités de formation et d'information.

Que ce soit de façon formelle ou informelle, le soutien aux membres représente une partie importante du travail au sein de la Fédération et demeure au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Les besoins exprimés sont divers et touchent différents aspects de l'existence d'un groupe communautaire. De plus, en temps de pandémie, les préoccupations des groupes sont parfois décuplées. Nous avons donc essayé de soutenir les groupes membres tant dans leurs défis quotidiens que dans ceux liés à la crise sanitaire. Malgré le télétravail, les membres savaient pouvoir trouver l'équipe de la FAFMRQ au bout du fil ou par courriel.

Pour la responsable de la vie associative, un des bons côtés de la pandémie est certainement d'avoir pu assister aux AGA de plusieurs groupes membres. En effet, à cause des mesures sanitaires en place, plusieurs groupes ont dû tenir des AGA virtuelles. De plus, les ministères ayant accordé des délais, les assemblées ont pu se tenir sur une plus longue période de temps. Il était donc beaucoup plus facile pour Marie-Pier d'y participer. De juin à novembre 2020, notre responsable de la vie associative a pu participer à quinze AGA de groupes membres.

1.8.1 Suivi formation et promotion : *On se sépare... mais pas de nos enfants!*

La pandémie, le confinement et toutes les mesures sanitaires qui en découlent, principalement la distanciation, nous a poussé à penser et à élaborer de nouvelles façons de faire en matière de formation. Nous nous sommes rapidement adaptés à la situation en mettant en place des formations virtuelles via Zoom.

Effectivement, en 2020-2021, afin de donner suite aux demandes de soutien de certains membres, la formation autour du cartable a été dispensée individuellement à six associations et a été adaptée en fonction des besoins et demandes de chacune d'entre elles.

Afin d'aider les membres à offrir à distance aux parents les ateliers du cartable, un guide du cahier d'animation en mode Zoom a été créé. Ce dernier se présente sous forme de fiches-conseils qui proposent des alternatives virtuelles pour chaque activité de chaque module du cahier d'animation où diverses options de déroulement, de matériel, de moyens de communication y sont offertes, ainsi que plusieurs conseils techniques. Une formation via Zoom autour de ce guide a été donnée au mois de février 2021 et a regroupé 12 associations membres. Une version du guide ainsi qu'une capsule de la formation sont disponibles à la zone membres de notre site Internet.

En produisant le cahier d'animation, la Fédération souhaitait fournir une base commune à ses associations membres et à d'autres organisations qui agissent auprès des familles monoparentales et recomposées sur l'ensemble du territoire québécois, permettant d'uniformiser la réponse aux besoins des parents qui vivent la séparation et la recomposition familiale. Dans cette perspective, une séance d'information autour du cartable et de la formation a été donnée en novembre 2020 lors d'un déjeuner-causerie organisé par le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) où 13 de ses membres étaient présents. Également trois nouveaux membres de la Fédération ont reçu leur cahier d'animation au courant de l'année, ainsi que la formation autour de son appropriation et de ses différents modules. À titre informatif et promotionnel, nous avons fait parvenir le cartable au ministre de la Famille et au ministre de la Justice.

Dans l'objectif de faire rayonner le cahier d'animation et de toucher le plus grand nombre possible d'organismes œuvrant auprès des familles monoparentales et recomposées au Québec, deux outils de promotion sont en cours de production: un signet papier et numérique, adapté aux formats courriel, web et réseaux sociaux ainsi qu'une capsule informative et promotionnelle de deux minutes. Ils seront diffusés massivement avant les vacances d'été et à la rentrée 2021.





AXE 2. DÉFENSE DES DROITS/ DOSSIERS POLITIQUES ET PARTENARIATS DE RECHERCHE

Travailler à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques des familles monoparentales et recomposées.

Augmenter la mobilisation des membres sur les dossiers politiques menés par la FAFMRQ.

Maintenir et développer nos partenariats de recherche afin de démontrer la pertinence de nos interventions.

2.1 Lutte à la pauvreté

2.1.1 Traitement des pensions alimentaires pour enfants

Depuis plusieurs années, la FAFMRQ lutte pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu dans quatre programmes gouvernementaux: à l'aide sociale, à l'aide financière aux études, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique.

En 2019-2020, le montant de revenus de pension alimentaire pour enfant pouvant être exempté du calcul des aides financières gouvernementales a connu une bonification très appréciable. Ce gain important pour des milliers de familles monoparentales a été réalisé grâce aux actions concertées de la FAFMRQ et d'autres organismes représentant des personnes assistées sociales, des étudiant.e.s ou œuvrant dans le milieu juridique. La FAFMRQ a salué publiquement cette avancée importante qui touche des milliers de familles monoparentales, tout en précisant qu'elle poursuivrait ses démarches pour obtenir l'exemption complète. Aucune action n'a été menée dans ce dossier en 2020-2021, mais la Fédération demeure en mode veille et se tient prête à intervenir au moment opportun.

2.1.2 Collectif pour un Québec sans pauvreté

En 2020-2021, la FAFMRQ a encore une fois participé activement aux travaux et aux actions menées par le **Collectif pour un Québec sans pauvreté**. Au cours de la période couverte par le présent rapport d'activité, le Collectif a tenu cinq rencontres, en juin, septembre et novembre 2020, ainsi qu'en février et mai 2021. En raison de la pandémie de COVID-19, ces rencontres ont toutes été tenues virtuellement.

Cette année encore, la campagne **[R]ASSEMBLONS** un Québec riche de tout son monde s'est poursuivie, mais en mode virtuel. Le Collectif a tenu une activité virtuelle avec des membres de la FAFMRQ le 3 décembre 2020. Les personnes présentes étaient invitées à échanger sur deux thématiques: les différentes formes d'exclusion vécues par les personnes en situation de pauvreté et ce à quoi correspond une vie hors de la pauvreté. L'échéancier et les activités prévus dans le cadre de **[R]ASSEMBLONS** ont été revus de façon à tenir compte des mesures sanitaires. Ainsi, durant l'hiver 2021, le Collectif organisera

une série de séances de réflexion au cours desquelles les groupes préalablement rencontrés seront informés des principaux constats ayant émergé pendant la tournée de consultation. Ces rencontres offriront aussi l'occasion de discuter des prochaines étapes, des stratégies et des possibilités de mobilisation à court et à plus long terme. Le point culminant de [R]ASSEMBLONS devait consister en un rendez-vous national sur la colline Parlementaire. Cet événement a été mis sur pause en raison de la crise sanitaire qui sévit, le Collectif tentera d'offrir une alternative. Ce qui est certain, c'est que la parole des personnes en situation de pauvreté s'y fera entendre haut et fort et que les parlementaires seront directement interpellé.e.s. Tous les détails de la campagne sont disponibles ici: <http://rassemblons.ca/fr>

La FAFMRQ et ses membres ont également participé à la **campagne LA MPC (RÉVISÉE!): UN MINIMUM**. En septembre 2020, Statistique Canada a révisé la Mesure du panier de consommation (MPC). Pour respecter les engagements du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale*, le gouvernement du Québec devrait tenir compte de cette révision. Comme il n'a pas encore confirmé qu'il le fera, cette campagne visait à lui mettre un peu de pression. La campagne posait deux questions au gouvernement. Quand les personnes assistées sociales pourront-elles compter sur un revenu disponible leur permettant (entre autres) de couvrir au minimum 55,1 % de la MPC révisée à l'aide sociale? Comme les cibles du 3^e plan de lutte contre la pauvreté sont nettement insuffisantes, et comme aucune augmentation des prestations d'aide sociale ou de solidarité sociale n'est prévue au-delà de 2021, comment prévoyez-vous augmenter le revenu des personnes assistées sociales et des autres personnes en situation de pauvreté dans les prochaines années pour au moins leur permettre d'atteindre la MPC (révisée!)? Une campagne de lettres et de vignettes sur les médias sociaux

a été tenue à l'automne et l'hiver 2020-2021. Pour en savoir plus: <https://www.pauvrete.qc.ca/mpc-revisee-campagne/>

Une nouvelle brochure sur le thème «**Femmes, inégalités et pauvreté**» a été réalisée dans le cadre des activités de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) et autour du 8 mars. La brochure aborde différentes thématiques: les inégalités économiques, la couverture des besoins de base, la précarité d'emploi et les inégalités salariales, les inégalités sociales de santé, la conciliation famille-travail, la répartition inégale du travail non rémunéré, le logement, l'itinérance et les effets de la COVID-19 sur les femmes. Des vignettes reprenant les thématiques abordées dans la brochure ont également été partagées sur les médias sociaux. L'agente de recherche et de communication de la FAFMRQ, Lorraine Desjardins, a également participé à un balado visant à éclairer les enjeux soulevés dans la brochure. L'ensemble de ces outils sont disponibles sur le site Internet du Collectif: <https://www.pauvrete.qc.ca/femmes/>

Cette année, le thème de la **campagne de cartes de Noël** était: AIDER LES PERSONNES À SORTIR DU TROU, UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE. Cinq cartes ont été réalisées en collaboration avec l'illustrateur Sébastien Thibault. En raison de la pandémie, une quantité moins grande de cartes a été imprimée et il n'y a pas eu de distribution massive dans les différentes régions du Québec. Les personnes étaient toutefois invitées à partager le format numérique des cartes sur les médias sociaux, à les envoyer à leurs ami.e.s, aux membres de leur famille et à leur député.e. La FAFMRQ a commandé une certaine quantité de cartes imprimées pour ses membres et prévoit les distribuer une fois que les rencontres en présentiel seront à nouveau possibles. Pour voir les cartes de Noël: <https://www.pauvrete.qc.ca/cartes-noel-2020/>

Des gains et un regain pour l'action!



La FAFMRQ et ses membres ont également participé à l'**ACTION DU 1^{er} AVRIL** qui avait pour objectif de faire circuler ce message: **CE N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL. 1 PERSONNE SUR 10 AU QUÉBEC NE COUVRE PAS SES BESOINS DE BASE!** La Fédération et ses membres ont donné une couleur spécifique à ce message en ajoutant: **LES FAMILLES MONOPARENTALES SONT DEUX FOIS PLUS SUSCEPTIBLES DE SE RETROUVER DANS CETTE SITUATION.** Dans le cadre de cette action, les membres et les partenaires du Collectif étaient invités à poser diverses actions, allant du partage de vignettes sur les médias sociaux au déroulement de bannières dans des lieux publics. La FAFMRQ et quelques-unes de ses membres montréalaises se sont donc retrouvées, le matin du 1^{er} avril, devant les bureaux du ministère de la Famille sur la rue Fullum, pour dérouler une grande bannière, planter des pancartes dans le sol et accrocher des poissons en origami (reprenant le concept visuel de l'action). La présidente de la Fédération a pris la parole et un montage vidéo a été réalisé de cette action. Plus de 80 organisations (dont plusieurs membres de la FAFMRQ) ont participé à cette action à travers le Québec.

De plus, des travaux de réflexion ont été entamés sur la **revendication du salaire minimum**. Un comité, composé de chercheur.e.s, de membres de la campagne 5-10-15, de l'équipe de travail et de membres du Collectif, a été mis sur pied et une proposition de nouvelle revendication pour le salaire minimum a été soumise aux membres du Collectif lors de l'assemblée de mai 2021. La proposition finale sera soumise pour adoption à l'assemblée générale de l'automne 2021. Le Collectif a également lancé un sondage sur le salaire minimum en mai 2021, s'adressant exclusivement aux travailleuses et travailleurs gagnant moins de 20\$/heure et visant à mieux comprendre leur opinion sur le montant auquel devrait s'élever le salaire minimum et les impacts qu'aurait cette augmentation dans leur vie. La Fédération a largement partagé ce sondage sur ses diverses plateformes.

Enfin, en avril 2021, la FAFMRQ a participé, à l'invitation du Collectif, à une campagne nationale du droit à l'amour pour les personnes assistées sociales, initiée par la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie. La Fédération a cosigné une lettre adressée à plusieurs député.e.s et dénonçant le fait que les personnes assistées sociales qui habitent sous le même toit subissent des pertes de revenus importantes.

2.1.3 Campagne 5-10-15

La **Campagne 5-10-15**, lancée en octobre 2016, vise l'augmentation du salaire minimum à 15 \$/heure, mais revendique également deux mesures visant à améliorer les conditions de travail des personnes : le fait de connaître son horaire de travail au moins cinq jours à l'avance et le droit à dix jours de congés payés, pour cause de maladie ou responsabilités familiales. La FAFMRQ s'est impliquée, dès les tous débuts de cette campagne, en participant à diverses actions.

Cette année, en raison de la pandémie, mais aussi d'un certain essoufflement de cette campagne, moins d'actions ont été menées. Toutefois, la Campagne a, comme à l'habitude, émis divers communiqués, notamment autour de l'annonce de l'augmentation annuelle du salaire minimum (en décembre 2020) et au moment de l'augmentation effective le 1^{er} mai 2021. Une des co-porte-parole de la Campagne, Virginie Larivière, a également donné une entrevue au TVA Nouvelles. Notons également que le 30 mars 2021, un midi-causerie, organisé par l'organisme **Au bas de l'échelle**, a permis de lancer et de partager un résumé des résultats de la recherche **«Salaire minimum à 15 \$ au Québec? Enjeux socioéconomiques et obstacles à l'action collective: un bilan critique»**.

La FAFMRQ était d'ailleurs présente à cet événement. Cette recherche a été réalisée par Sid Ahmed Soussi, professeur au département de sociologie de l'UQAM et Maxime Thibault Leblanc, étudiant à la maîtrise en sociologie. Elle a été rendue possible grâce au soutien du Service aux collectivités de l'UQAM.

Finalement, comme nous l'avons mentionné au point précédent, la revendication sur le salaire minimum fait présentement l'objet d'un important travail de réflexion. Un comité composé de chercheur.e.s et de membres de la Campagne 5-10-15 a été mis sur pied et une proposition de nouvelle revendication pour le salaire minimum sera soumise aux différentes instances des organisations membres de la campagne au cours des prochains mois. La FAFMRQ suivra de près les développements.

Rappelons que les organisations membres de la Campagne 5-10-15 sont: le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le Front de défense des non-syndiquéEs (FDNS), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

2.1.4 Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

Depuis 2018, la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) est un organisme incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies. La CQMMF a tenu trois rencontres au cours de l'année 2020-2021, auxquelles la FAFMRQ a participé. En raison du contexte de la pandémie actuelle, la majorité des actions à travers le Québec ainsi que l'événement national qui devait se tenir à Terrebonne ont été annulés. De ce fait, les membres de la CQMMF ont décidé, en juin 2020, de prolonger les actions de l'édition 2020 de la Marche mondiale des femmes (MMF) jusqu'à l'automne 2021. La CQMMF a toutefois tenue à marquer le 17 octobre 2020, en organisant une conférence de presse virtuelle pour faire le point sur son plan d'action nouvellement adapté au contexte de la pandémie et lancer une large campagne d'appuis sur les cinq revendications. Rappelons ces cinq revendications: la pauvreté; les femmes migrantes, immigrantes et racisées; la violence; la justice climatique; et les femmes autochtones. La pandémie n'a toutefois pas freiné la mobilisation. En effet, plusieurs actions et activités ont été réalisées tout au long de l'année dans les différentes régions du Québec, ainsi qu'à l'échelle nationale, pour notamment faire connaître les revendications et la FAFMRQ a invité ses membres à y participer. Lors de l'Assemblée générale annuelle de la CQMMF, qui se tiendra le 9 juin 2021, les membres seront appelés à se prononcer sur le type d'action ou d'événement à organiser pour le 17 octobre 2021.





2.2 Politique familiale

2.2.1 Conciliation famille-travail-études

Coalition pour la conciliation famille-travail-études

La FAFMRQ a pris part à la naissance, en 2013, de la Coalition sur la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ), composée des principales organisations syndicales québécoises et d'organisations féministes, communautaires, populaires et étudiantes. Rappelons que la Coalition porte un projet solidaire pour que les Québécoises et les Québécois fassent des gains significatifs en matière de conciliation famille-travail-études afin d'apporter une réponse collective aux bouleversements et aux nouvelles réalités auxquels la population est confrontée. La FAFMRQ agit comme porte-parole et assume la gestion financière de la CCFTÉ. La Coalition a été encore très active au cours de l'année malgré le contexte de la pandémie. En effet, elle s'est réunie à quatre reprises et la FAFMRQ a participé à plusieurs rencontres (12) du comité stratégique. En septembre 2020, la Coalition a également participé à la Commission parlementaire sur le **Projet de loi 51 visant à améliorer la flexibilité du régime québécois d'assurance parentale**. Vingt-six groupes de femmes et communautaires, dont la FAFMRQ, ainsi que plusieurs organisations syndicales, ont signé un mémoire rédigé par Ruth Rose, professeure associée de sciences économiques, à l'Université du Québec à Montréal. Le projet de loi 51 a été adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 28 octobre 2020. La Coalition a réagi par communiqué de presse pour souligner sa contribution aux travaux et pour saluer les gains importants obtenus pour les familles québécoises. En effet, la réforme permet des avancées significatives, notamment la possibilité d'avoir des revenus de façon concurrente aux prestations de maternité. Auparavant, les pères pouvaient travailler à temps partiel et recevoir concurremment des revenus, mais non les mères. La réforme permet également l'équité pour les parents adoptants ainsi que l'ajout prévoyant que les femmes monoparentales puissent bénéficier des prestations supplémentaires. La Coalition a aussi salué l'adoption du **Projet de loi 56 visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes** adopté le 28 octobre 2020. Ce projet de loi intègre une définition des personnes proches aidantes dans les différentes lois et prévoit la mise en place d'une politique nationale en matière de proche aidance, incluant notamment la création d'un Observatoire et d'un Comité des partenaires. La ministre Marguerite Blais a déposé, le 22 avril 2021, la **Politique nationale sur les personnes proches aidantes**. Bien que cette politique propose des orientations intéressantes, la Coalition aurait souhaité que des mesures concrètes soient proposées dès maintenant pour soutenir les personnes proches aidantes qui ont été durement touchées durant la pandémie. Le plan d'action est prévu pour l'automne prochain.

De plus, la Coalition a réagi au **Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie** déposé le 8 mars 2021, par la ministre de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest. Bien que les enjeux liés à la pandémie et ses impacts sur les femmes aient été bien soulevés dans le Plan d'action, les actions suggérées ne répondent pas aux besoins criants des femmes et des familles provoqués par la crise. Plus précisément, aucun argent neuf n'y a été consacré puisque la très grande majorité des actions sont déjà en cours de réalisation.

Par ailleurs, la Coalition a produit un deuxième questionnaire en ligne du 12 mars au 12 avril 2021, afin de réévaluer les impacts actuels de la pandémie sur la conciliation famille-travail-étude des Québécois-e-s. Rappelons que la Coalition avait réalisé un premier questionnaire au début de la pandémie, en mars 2020, et avait recueilli plus de 600 réponses. À ce deuxième questionnaire, plus de 1009 personnes ont complété l'entièreté du sondage, pour un taux de réponse au questionnaire de 91%. Ce grand nombre de répondant.e.s permet d'avoir un échantillonnage significatif dans les différentes catégories du questionnaire, soit les travailleur.euse.s, les parents, les étudiant.e.s et les proches aidant.e.s. Les résultats seront rendus publics au début de juin 2021.

2.2.2 Forum des partenaires du MFA

Le ministère de la Famille a annoncé, en septembre 2020, la mise sur pied des Forums d'échanges avec les partenaires à un niveau national, dont la FAFMRQ. Ces forums visent à mieux cerner nos attentes et nos besoins afin de travailler de façon concertée pour trouver des réponses aux défis complexes, actuels et futurs, rencontrés par le réseau des organismes venant en soutien aux familles. Ces forums, sous la responsabilité de la sous-ministre adjointe aux politiques et composés de plus d'une vingtaine d'organismes nationaux, se sont réunis à trois reprises au cours de l'année. Marie-Suzie Weche, présidente, Mira-Tremblay Laprise, vice-présidente et Sylvie Lévesque, directrice générale étaient présentes pour la FAFMRQ. Divers sujets ont été abordés, notamment les enjeux liés à la pandémie, la stratégie de communication du Ministère vers la clientèle, le plan stratégique du Ministère et divers sujets venant des partenaires. Le Grand Forum annuel des partenaires, qui devait se tenir le 13 mai 2021, a été reporté à l'automne 2021 en raison de la consultation en cours sur l'état du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance qui se tient également en mai et juin 2021.

2.2.3 Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse - Commission Laurent

En décembre 2019, la Fédération avait déposé un mémoire à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Sous la présidence de Régine Laurent, cette commission avait pour mandat d'examiner les dispositifs de protection de la jeunesse dans les différents réseaux d'intervention concernés, de manière à identifier les enjeux et obstacles et à formuler des recommandations sur les améliorations à apporter. Le calendrier des rencontres a dû être modifié pour s'adapter aux exigences de la pandémie.

Comme l'indique le titre de son mémoire **«Pour le droit des enfants de vivre sans pauvreté, sans préjugés et sans violence»**, la Fédération y aborde la pauvreté qui frappe encore un trop grand nombre de familles monoparentales, particulièrement celles dirigées par une femme, ainsi que les préjugés dont elles sont souvent la cible. Le mémoire aborde également les iniquités en matière d'accès à la justice, les dérives qui se produisent parfois autour du concept de l'aliénation parentale et la violence conjugale post-séparation. Finalement, le mémoire de la FAFMRQ a été l'occasion de saluer le travail essentiel réalisé sur le terrain par ses organismes membres et de réitérer l'importance, pour les services sociaux et la protection de la jeunesse, de reconnaître leur expertise et de travailler en collaboration. On se rappellera que plusieurs membres de la FAFMRQ avaient participé à des audiences tenues par la Commission.

Le rapport qui devait être déposé le 30 novembre 2020 a finalement été rendu public le 3 mai 2021. À cette occasion, la FAFMRQ a publié un communiqué saluant en grande partie les recommandations ambitieuses du mémoire. Comme le titre du communiqué le suggère: **«Se donner les véritables moyens de devenir une société bienveillante pour tous les enfants»**,

la Fédération y invitait également le gouvernement du Québec à se garder de trouver des solutions trop simples à des problèmes complexes et à travailler en amont des problèmes, notamment en prenant des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie et mettre de l'avant une stratégie de lutte contre la pauvreté. Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a d'ores et déjà fait connaître son intention de déposer, à l'automne 2021, un projet de loi pour réformer la *Loi sur la protection de la jeunesse*. La FAFMRQ fera connaître son désir de participer aux consultations qui se tiendront autour du projet de loi.

2.2.4 Réforme du droit de la famille

Le droit de la famille n'a pas été révisé depuis plus de 30 ans. La famille a pourtant changé et la FAFMRQ réclame depuis longtemps du gouvernement du Québec qu'il agisse en proposant des changements législatifs pour reconnaître les conjoints de fait dans le *Code civil*. Lors du discours du trône du 28 novembre 2018, le Premier ministre, François Legault, s'est formellement engagé à amorcer le processus de réforme du droit de la famille. À la suite de la consultation publique qu'elle avait tenue au printemps 2019 (et à laquelle la FAFMRQ avait participé), l'ex ministre de la Justice, Sonia Lebel, avait elle aussi annoncé son intention de déposer deux projets de loi, le premier portant sur la filiation des enfants et le second, relatif à la conjugalité, inclurait notamment la question du droit des parents en union de fait.

En décembre 2020, la FAFMRQ avait fait parvenir une demande de rencontre au nouveau ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette. Une rencontre virtuelle a finalement eu lieu le 28 janvier 2021 avec le Ministre et son conseiller politique, Jonathan Roy. La directrice générale et l'agente de recherche et de communication ont donc pu présenter la Fédération au Ministre et lui réitérer nos positions en matière de réforme du droit familial. La rencontre visait également à mieux connaître l'échéancier gouvernemental concernant la réforme du droit de la famille ainsi que les positions privilégiées dans un éventuel projet de loi. Rappelons que peu de temps après son entrée en fonction comme ministre de la Justice, M. Jolin-Barrette avait déjà nommé M^e Alain Roy (président du Comité consultatif sur le droit de la famille et auteur d'un imposant rapport) à titre de conseiller spécial. En avril 2021, lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice, le ministre Jolin-Barrette a annoncé son intention de déposer, pour adoption avant les Fêtes, un projet de loi sur le volet filiation de la réforme. Un second projet de loi sur les enjeux entourant la conjugalité sera déposé par la suite, mais le Ministre n'a pas précisé d'échéancier pour cette deuxième étape.

En terminant, notons que le 1^{er} mars 2021, des modifications à la *Loi sur le divorce* (une loi fédérale) sont entrées en vigueur. Dans les changements apportés, la Loi reconnaît que le bien-être des enfants se retrouve au cœur du processus judiciaire. La loi définit largement la violence familiale et inclut des situations comme la violence psychologique, la violence physique, l'abus verbal et l'exploitation financière. Les changements à la *Loi sur le divorce* obligent le tribunal à considérer la violence conjugale ou familiale lorsqu'il est question de l'intérêt d'un enfant. Le tribunal doit tenir compte de facteurs comme: la sécurité de l'enfant ou d'un autre membre de sa famille, le fait pour l'enfant d'être témoin ou victime

de violence, la nature de la violence et sa gravité. Il s'agit là d'avancées importantes pour mieux protéger les femmes et les enfants victimes de violence conjugale. La Fédération a d'ailleurs été interpellée par quelques médias sur ce sujet et ce fut l'occasion de réitérer que les enfants nés de conjoints de fait, qui sont pourtant majoritaires au Québec, ne pourront malheureusement pas bénéficier de ces améliorations à la *Loi sur le divorce* et qu'il est urgent de procéder à une réforme du droit de la famille. La FAFMRQ surveillera de près le dépôt d'un projet de loi sur la conjugalité et se tiendra prête à réagir.

2.3 Partenariats de recherche

2.3.1 Partenariat Séparation parentale, recomposition familiale : Enquête longitudinale auprès des familles séparées et recomposées du Québec

Ce partenariat a débuté en avril 2016 et se terminera le 31 mars 2024, (nous avons obtenu une année supplémentaire en raison de la pandémie). Cette année, la FAFMRQ a été encore une fois aux premières loges de cet ambitieux projet, puisque la directrice générale a agi à titre de co-directrice communautaire aux côtés de Marie-Christine Saint-Jacques, co-directrice scientifique. Cette enquête longitudinale, c'est-à-dire qu'elle cherche à comprendre comment la situation des personnes interrogées va évoluer dans le temps (en 2018, en 2020 et en 2022), vise à mieux comprendre comment les parents québécois et leurs enfants vivent la séparation et, le cas échéant, la vie avec un nouveau partenaire. Elle vise aussi à mieux connaître l'utilisation que font les parents séparés des services qui s'adressent à eux et les enjeux sur le plan du droit et des politiques publiques. On mesure le point de vue des adultes, des parents, sur plusieurs années.

L'année 2020-2021 a porté principalement sur le lancement de la collecte de données du temps 2, l'analyse des données du temps 1 ainsi que sur la rédaction des chapitres du livre collectif. À ce titre, la FAFMRQ a été impliquée au cours de l'année dans la rédaction de plusieurs chapitres, notamment celui sur la contractualisation des rapports conjugaux, les répercussions économiques des ruptures conjugales et le bien-être des mères séparées, en plus de participer au comité éditorial. Sa parution est prévue entre juin et septembre 2022. Plusieurs rencontres des divers comités d'axes et du comité d'orientation se sont tenues. De plus, le 27 novembre dernier, le partenariat a tenu sa 10^e journée annuelle en visio-conférence. Nous avons également participé aux cinq webinaires présentant les résultats du temps 1. Nous avons aussi, au cours de l'année, diffusé l'Infolettre du Partenariat auprès de nos membres afin de les tenir informés de l'évolution de l'enquête. Des vignettes qui présentent les résultats préliminaires de l'enquête sont disponibles sur la page facebook du partenariat: <https://www.facebook.com/elpsrq>. Vous pouvez aussi consulter le site Internet à l'adresse suivante: www.arucfamille.ulaval.ca

Au cours de la prochaine année, l'équipe travaillera notamment à finaliser la collecte de données du temps 2, à rendre accessibles à tous les membres du partenariat la base de données du temps 2 et tous les documents nécessaires à la réalisation des analyses, à démarrer une deuxième enquête qualitative, à voir à la préparation d'un colloque international interdisciplinaire qui inclura un séminaire pour les étudiants gradués et à poursuivre des activités de transfert vers le grand public. La prochaine assemblée générale se tiendra le 29 octobre 2021.



2.3.2 Partenariat Familles en mouvance - Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux et juridiques

Ce partenariat de recherche, où siège la FAFMRQ, réunit une dizaine de chercheurEs et une dizaine de collaboratrices et collaborateurs issu.e.s de plusieurs universités et spécialisé.e.s dans différentes disciplines, quatre partenaires des milieux communautaires et quatre partenaires des milieux gouvernementaux. Ce partenariat s'articule autour de trois axes: la pluralité normative entourant les liens conjugaux, la pluralité normative entourant les liens de filiation et les enjeux normatifs en lien avec les solidarités, la protection et la participation sociale.

En plus de siéger au conseil des partenaires, la FAFMRQ siège sur les comités d'axes 1 et 3. Les comités d'axes ont pour mandat d'élaborer annuellement une programmation d'activités de recherche, de diffusion et de transfert liées aux travaux de l'axe. Ils sont tripartites, réunissant des chercheurs, des représentants des partenaires communautaires et des représentants des partenaires gouvernementaux. Le conseil des partenaires a tenu deux rencontres cette année (en novembre 2020 et en avril 2021).

En 2020-2021, en dépit de la pandémie, le partenariat a tenu une quantité appréciable d'activités, notamment sous la forme de conférences virtuelles. Le 25 novembre 2020, la conférence-midi *«Immigrer et se disputer. Que nous apprennent les «chicanes» de couple sur la famille?»* a permis à Marie-Eve Paré de présenter les résultats de sa recherche postdoctorale. Du 19 au 21 janvier 2021 s'est tenu le colloque étudiant intitulé *«Transformations familiales au Québec: l'apport des étudiant.e.s à la recherche»*. Les colloques étudiants sont organisés annuellement pour et par de jeunes chercheur.e.s inscrit.e.s dans un programme de maîtrise ou de doctorat, dont le projet de recherche porte sur les réalités familiales contemporaines et rejoint les préoccupations du partenariat. Le 27 janvier 2021, c'était au tour de Diane-Gabrielle Tremblay (TÉLUQ) Mélanie Lefrançois (UQAM) et Laurent Sauvage (UQAM) de tenir une table ronde sur la conciliation famille-travail en contexte d'horaires atypique. Finalement, le 25 mai 2021, une conférence midi présentait les travaux de Laurence Charton, chercheure à l'INRS-UCS sur l'expérience de l'infécondité involontaire de femmes québécoises. Ce partenariat se termine en 2022 et une demande de renouvellement sera déposée à l'automne 2021 pour les quatre prochaines années.

2.3.2.1 Pluralité normative entourant les liens conjugaux (axe 1)

La FAFMRQ siège sur cet axe de recherche qui se concentre sur les enjeux sociaux entourant les transformations et la multiplication des formes de la conjugalité. Au cœur de ces questions se trouvent les négociations conjugales autour d'enjeux aussi divers que le choix de l'union, les liens économiques entre conjoints, la conciliation famille-travail-études, la rupture et ses conséquences sur les membres de la famille.

En dépit de la pandémie de COVID-19, quelques activités virtuelles ont été tenues autour de l'axe 1 en 2020-2021. Lors de la rencontre du 23 septembre 2020, les membres ont pu échanger sur leurs activités respectives. Simon David Yana, du ministère Immigration, Francisation et Intégration, a fait une présentation sur la participation économique des familles immigrantes, comprenant des résultats provisoires d'une recherche en cours au MIFI. Pour sa part, Hélène Belleau, directrice de l'INRS-UCS et du partenariat Familles en mouvance, a livré quelques données sur la gestion de l'argent dans les régions du Québec. Une seconde rencontre de ce comité d'axe s'est tenue le 3 décembre 2020. À cette occasion,

////////////////////

c'était au tour de Noé Klein, étudiant au doctorat en sociologie, et Chiara Piazzesi du Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, de nous présenter les premiers résultats d'une étude sur la gestion du linge au sein des couples.

2.3.2.2 Enjeux en lien avec les solidarités, la protection et la participation sociale (axe 3)

La FAFMRQ siège sur cet axe de recherche qui a notamment pour tâche la mise à jour des fiches **«Agir sur les politiques familiales»** publiées en 2005. On s'accorde sur la pertinence de réactualiser l'outil de 2005 : mettre à jour certaines fiches et en ajouter d'autres ainsi que la production d'outils pour leur diffusion. Cette année, le comité d'axe sur les politiques familiales a tenu deux rencontres: une le 28 septembre 2020 pour échanger sur la conciliation famille-travail-études et une le 16 octobre 2020 pour poursuivre les travaux autour de la rédaction finale et à la mise en page des fiches. La diffusion avait déjà été repoussée à l'automne 2020 en raison de la pandémie mais d'autres délais ont à nouveau retardé cet échéancier. Simon Abdela, responsable de ce dossier au Partenariat, est toutefois venu présenter l'avancée des travaux au membres de la FAFMRQ dans le cadre de la rencontre nationale de novembre 2020.

Au sein de ce comité d'axe, la FAFMRQ est également partenaire du projet de recherche sur le surendettement parmi les ménages québécois, sous la direction de Maude Pugliese. La Fédération constate dans sa pratique les problèmes de surendettement des parents et plus particulièrement des mères séparées depuis longtemps, mais cette réalité est peu documentée. Ce projet décrira les liens entre les séparations et le surendettement et soutiendra ainsi les efforts de représentation politique et de soutien des familles par la FAFMRQ. Ce projet se poursuivra jusqu'en 2023.

2.3.3 Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS)

Depuis 2011, la FAFMRQ est partenaire du Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS). L'objectif de ce groupe de recherche est *«de contribuer au renouvellement des théories des mouvements sociaux, du syndicalisme et de la représentation collective à partir des luttes menées par des travailleurs et travailleuses pauvres»*. La programmation s'articule en trois axes. Le premier axe est centré sur l'articulation de l'action publique, les politiques et législations en matière d'emploi et de protection sociale et leurs effets sur la protection et la précarisation des travailleurs et travailleuses pauvres. Le second axe soulève l'enjeu de la division sexuelle du travail et la réorganisation des marchés formels et informels du travail. Le troisième axe est dédié aux actions collectives et mobilisations des travailleurs et travailleuses pauvres.

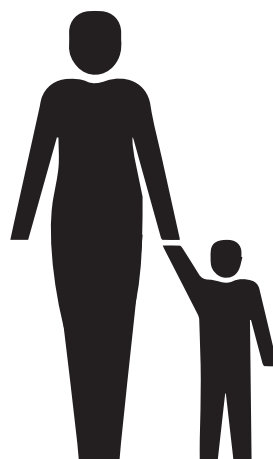
L'année 2020-2021 a marqué l'aboutissement de la recherche sur les conditions de travail dans les organismes d'action communautaire autonome. Ce projet de recherche, qui a obtenu un financement du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), visait à documenter la précarisation des conditions de travail et les pratiques de gestion du travail dans les organismes d'ACA. Le rapport de recherche final *«Précarité au travail et pratiques de gestion dans le mouvement de l'action communautaire autonome»* a été publié en octobre 2020 sous la plume de Mylène Fauvel, Yanick Noiseux et Léa Coget, avec la collaboration de Lynda Binhas, Céline Métivier et Lorraine Desjardins.

Des gains et un regain pour l'action!



À la suite à la publication du rapport final, une série de quatre vignettes, reprenant les grandes lignes, ont été produites et partagées largement sur les réseaux sociaux en novembre 2020. Un Webinaire, en mode Facebook Live et auquel plus de 150 personnes ont participé (dont plusieurs membres de la FAFMRQ), a également été tenu le 25 novembre 2020. Le Webinaire a été enregistré afin de servir, avec les vignettes, d'outil d'éducation populaire et de sensibilisation au sein des organismes d'action communautaire autonome, notamment auprès des personnes chargées de prendre les décisions en matière gestion.

Rappelons que cette recherche a été effectuée en partenariat avec le GIREPS, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et Au Bas de l'Échelle.





AXE 3. VISIBILITÉ, PROMOTION ET COMMUNICATION

Augmenter la visibilité de la FAFMRQ et de ses membres sur les enjeux entourant les familles monoparentales et recomposées.

3.1 Membership

Au 31 mars 2021, la Fédération comptait quarante (40) membres, dont vingt-huit (28) membres actifs et douze (12) membres associés.

Dans la dernière année, nous avons accueilli quatre nouveaux groupes parmi nos membres associés. D'abord, c'est la Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière qui est devenue membre en avril 2020. La mission de la TROCFL est de regrouper, soutenir et représenter les organismes communautaires Famille de Lanaudière. La TROCFL regroupe 16 membres, parmi lesquels quelques-uns sont aussi membres de la FAFMRQ. Ensuite, Quartier des Femmes et L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale se sont joints à notre fédération en septembre. Quartier des Femmes fait un retour chez nous puisque, sous son ancien nom RE-NOU-VIE, l'organisme a longtemps adhéré à la FAMFRQ. Le Quartier des Femmes est un lieu rassembleur d'éducation populaire pour l'amélioration des conditions de vie et du pouvoir d'agir des femmes dans toute leur diversité. Le Quartier des Femmes favorise leur participation citoyenne et privilégie l'approche féministe. L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale rassemble 24 maisons à travers le Québec. Sa mission est de regrouper et représenter les maisons d'hébergement de 2^e étape qui offrent aux femmes, avec ou sans enfants, des services spécialisés en violence conjugale postséparation par l'entremise de logements transitoires sécuritaires. Enfin, c'est le Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ) qui a adhéré à la FAMFRQ en octobre 2020. La mission du RAFIQ est de mobiliser, concerter, analyser et définir les enjeux et les priorités d'action avec et pour les femmes immigrées et racisées dans une perspective féministe et les valeurs d'égalité et de dignité entre les femmes et les hommes. Le RAFIQ promeut également la défense des droits des femmes immigrées et racisées. Bienvenue aux nouveaux membres! De nouvelles demandes d'adhésion sont également en cours.

3.2 Bulletin de liaison

Depuis le dernier rapport d'activités, deux numéros du Bulletin de liaison de la FAFMRQ ont été publiés. La diffusion du Bulletin se fait en mode électronique; chacun des numéros est ainsi envoyé par l'entremise de notre base de données qui contient plus de 1 000 adresses électroniques. Les sujets abordés dans cette publication portent toujours sur les familles monoparentales et recomposées, ainsi que sur l'actualité politique et communautaire. À chaque année, une relance effectuée auprès de nos abonné(e)s nous permet de recueillir des appuis financiers pour la publication de ce précieux outil d'information. Au moment de la publication d'un nouveau numéro, seuls certains articles du Bulletin de liaison sont mis en ligne sur le site Internet de la FAFMRQ. Cependant, le contenu complet du numéro précédent est rendu disponible, en format PDF, aussitôt que le nouveau numéro est publié.

Exceptionnellement, pour l'année 2021-2022, nous avons informé l'ensemble des personnes inscrites à notre liste d'envois que le Bulletin sera offert gratuitement.

L'édition d'octobre 2020, intitulée ENSEMBLE... PRENDRE SOIN DE LA VIE, présentait un article de Manon Pagette, de Cible Famille Brandon, résumant le mémoire déposé par l'organisme à la Commission Laurent, ainsi qu'un article de Lisa Auger, Karine Poitras et George M. Tarabulsy sur les contacts parent-enfant en contexte de placement. Notre fidèle collaboratrice, l'économiste Ruth Rose, nous résumait pour sa part le mémoire qu'elle a rédigé au nom de la Coalition sur la conciliation famille-travail-études dans le cadre de la réforme du Régime québécois d'assurance parentale. Finalement, Marie-Josée Dupuis et Diane Gagné signaient un article présentant les résultats d'une recherche sur les personnes assistées sociales considérées aptes à l'emploi.

Le Bulletin de mars 2021 avait pour titre ÊTRE UNE FEMME ET UNE MÈRE... AVANT, PENDANT ET APRÈS LA PANDÉMIE. Un article de Marianne Dessureault de l'Association pour la santé publique du Québec, présentait un portrait réalisé par l'ASPQ sur les impacts de la COVID-19 sur la santé des femmes. Pour sa part, Alexandra Rivest-Beauregard résumait la deuxième partie de l'étude réalisée par Hélène Belleau et Carmen Lavallée sur la désunion et la parentalité. Un article d'Alexandra Vincent nous présentait les résultats d'une analyse du discours des experts dans les procès pour la garde d'enfants. Enfin, Myriam Dubé signait un article sur l'expérience des victimes de violence conjugale ayant eu recours à un article visant à empêcher leur conjoint violent d'entrer en contact avec elles.

Dans le numéro de juin 2021, qui était encore en préparation au moment d'écrire ces lignes, il sera question de la situation des mères monoparentales de la région de Montréal, des effets de la gentrification sur les familles et sur leur fréquentation des organismes communautaires Famille, de co-parentalité chez les familles recomposées et des changements apportés au Régime québécois d'assurance parentale.

Nous tenons encore une fois à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont contribué à enrichir le Bulletin de liaison de leurs précieux écrits et témoignages. Nous soulignons également l'excellent travail de David Bombardier pour la conception graphique et la mise en page.

3.3 Infolettre

Cette année, nous avons envoyé douze infolettres aux membres. L'Infolettre permet de tenir les membres informés des derniers développements concernant les grands dossiers de la FAFMRQ, de l'actualité communautaire et gouvernementale et des mobilisations. Nous avons aussi intégré aux infolettres les inscriptions aux Rencontres nationales et à l'AGA. Les formulaires en ligne semblent être appréciés par les membres.

À la suite de la révision de nos outils de communication, notre infolettre, sera sûrement appelée dans la prochaine année, à se renouveler tant visuellement qu'au niveau du contenu. Nous attendons avec impatience la rétroaction des membres et de Bête féroce la firme qui nous accompagne dans cette démarche.

3.4 Site Internet et médias sociaux

En 2020-2021, nous avons un peu revu les objectifs du site Internet. En effet, comme la Fédération a procédé à une planification stratégique qui l'amène également à revoir ses stratégies de communication, nous avons commencé à limiter le nombre de nouvelles publications sur le site Web, en nous concentrant sur les actualités ayant un lien direct avec la FAFMRQ. Ainsi, le suivi plus large de l'actualité, en lien avec les différents dossiers de la Fédération, a surtout été fait via les médias sociaux (Twitter et Facebook).

La **section spéciale COVID-19**, visant à soutenir nos organismes membres, à les tenir informés des derniers développements de la situation et à apporter quelques réponses aux diverses interrogations qui préoccupent certains parents, a été maintenue cette année, mais moins alimentée qu'en début de pandémie. Les communications aux membres ont surtout été effectuées par le biais de l'Infolettre et l'envoi de courriels. D'ailleurs, les infolettres sont maintenant disponibles dans la section PUBLICATIONS du site Internet. Une vidéo et un guide d'accompagnement pour l'adaptation virtuelle de la formation «On se sépare... mais pas de nos enfants!» ont également été ajoutés dans la ZONE MEMBRES du site.

Du côté des médias sociaux, notre page Facebook a été abondamment alimentée au cours de la dernière année. En date du 14 mai 2021, notre page FB comptait 1660 adeptes (mentions «J'AIME») et plus de 2013 abonnés. Pour ce qui est de notre compte Twitter, nous avons émis un total de 1091 gazouillis (tweets) depuis la création de notre compte et nous avons maintenant 931 abonné(e)s. Un **Groupe d'échange pour les membres de la FAFMRQ** a également été créé sur Facebook et compte actuellement 26 membres. Ce groupe vise à favoriser les échanges de ressources, d'idées, d'outils et d'informations entre les membres de la Fédération.

3.4.1 Stratégie de communication

Le site Internet, ainsi que l'ensemble des outils de communication et de visibilité de la FAFMRQ feront l'objet d'une refonte dans les années qui viennent, ceci de façon à mieux répondre aux besoins et aux objectifs identifiés dans le cadre de la démarche de planification stratégique soit d'augmenter la visibilité de la FAFMRQ et de ses membres et soutenir la FAFMRQ dans l'élaboration d'outils et de stratégies permettant de visibiliser les enjeux entourant les familles monoparentales et recomposées.

Pour réaliser cet important chantier, la Fédération s'est adjoint les services de Bête féroce, une entreprise de consultation en communication et relations publiques qui offre formation, accompagnement et services «tout inclus» aux organismes sans but lucratif soucieux d'améliorer leur couverture médiatique et leur force de mobilisation. Dans un premier temps, un état des lieux, comprenant un audit des outils de communication existants et des entrevues téléphoniques, a été effectué afin de mettre en lumière les forces et les opportunités existantes et d'identifier les actions à poser afin d'en tirer profit et de combler les manques. Dans un deuxième temps, les publics cibles ont été définis et les messages clefs pour les rejoindre ont été identifiés. Dans les étapes à venir, Bête féroce, en concertation avec la FAFMRQ, clarifiera les actions de visibilité et de promotion à poser, identifiera les publics cibles et proposera une stratégie de communication réaliste et utile.



3.5 Participations à des émissions de télévision et de radio, parution d'articles de journaux et de revues qui traitent des familles monoparentales et recomposées

Malgré la pandémie, l'année a été active au plan médiatique. En effet, des articles ont été publiés dans divers magazines, journaux et revues et des entrevues ont été données à la télévision et à la radio pour faire connaître la Fédération et ses membres aux réalités vécues par les familles monoparentales et recomposées, notamment sur la réforme du droit de la famille. Nous avons également publié plusieurs communiqués de presse. Tous ces événements nous ont permis de faire entendre la voix des familles monoparentales et recomposées et de rendre visibles l'expertise de nos organismes membres. Les membres de l'équipe de la FAFMRQ ont également assisté à divers colloques, formations et conférences sur divers sujets, en lien avec les dossiers de la Fédération.

3.6 Concertations, représentations et collaborations

3.6.1 Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) est un réseau de 64 regroupements et organismes nationaux rejoignant plus de 4 000 organismes de tous les secteurs de l'action communautaire autonome. Il a pour mission la promotion de l'action communautaire autonome, de même que la défense et la représentation des intérêts des organismes et regroupements d'action communautaire autonome. Il favorise la consultation, la concertation, la mobilisation des groupes d'action communautaire autonome et participe au développement social du Québec en fonction des valeurs, des principes et des aspirations de l'action communautaire autonome. La FAFMRQ est membre du RQ-ACA depuis sa création, en 1996.

En 2020-2021, la FAFMRQ a encore participé à la majorité des rencontres du RQ-ACA. En raison de la pandémie, l'assemblée générale annuelle, prévue en juin 2020, a été reportée au 15 septembre suivant. La Fédération était présente à cette rencontre. La FAFMRQ a également participé à plusieurs des rencontres qui ont eu lieu entre les membres sur divers sujets, dont les défis et les besoins des divers secteurs pour faire face à la pandémie, au printemps 2020 et à l'hiver 2021. La Fédération était également présente à l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2021.

Un des dossiers qui a préoccupé le RQ-ACA et ses membres cette année est la sortie très attendue du **Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC)**. On se rappellera que l'ensemble des membres du Réseau avait participé, à l'automne 2019, aux consultations tenues par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et que celui-ci s'était engagé à déposer, au printemps 2020, un nouveau Plan d'action gouvernemental. Malheureusement, au moment d'écrire ces lignes, le PAGAC n'avait toujours pas été rendu public. Des dates de rencontres sont toutefois prévues avec le cabinet du Ministre Jean Boulet, notamment afin de clarifier l'échéancier.

Observatoire de l'ACA

Dès le début de la pandémie, la nécessité de documenter les réalités vécues par les groupes d'ACA s'est manifestée. Le RQ-ACA et la Tale nationale des corporations de développement communautaire (TNDC) ont travaillé ensemble pour mettre sur pied l'Observatoire de l'ACA, un vaste projet de recherche-action visant à documenter les impacts de la crise de la COVID-19 sur les organismes d'ACA. Un sondage visant à documenter les effets de la première vague a été envoyé à l'ensemble des 4000 organismes d'ACA. Les premiers résultats de ce sondage ont été présentés au Forum Voir grand et le rapport final devrait être déposé d'ici l'été. La FAFMRQ a participé à un autre sondage à l'automne 2020 et à l'assemblée publique virtuelle qui s'en est suivi. Les faits saillants des résultats de cette consultation ont été publiés en février 2021.

Semaine nationale de l'ACA

Cette année, la 18^e **Semaine nationale de l'action communautaire** s'est tenue du 19 au 25 octobre 2020. Sous le thème SOLIDARITÉS EN MARCHE, l'édition 2020 de la SNACA voulait souligner l'apport exceptionnel et la résilience de l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome pendant la pandémie de COVID-19. Diverses activités ont été tenues en mode virtuel, dont un point de presse pour souligner le début de la SNACA, le 19 octobre, le lancement de l'Observatoire de l'ACA le 23 octobre, des rencontres politiques par une délégation du RQ-ACA tout au long de la semaine et une campagne de vignettes à partager sur les réseaux sociaux. La FAFMRQ a participé à plusieurs de ces activités et diffusé l'ensemble des outils et des informations à ses membres. La vignette de la FAFMRQ portait le message suivant:

L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME:
SOLIDAIRE AVEC LES FAMILLES MONO-
PARENTALES ET RECOMPOSÉE, POUR UNE
RELANCE JUSTE, VERTE ET INCLUSIVE.

Forum VOIR GRAND

Plusieurs fois remis en raison de la pandémie, le forum VOIR GRAND a enfin pu avoir lieu. En effet, du 22 au 24 mars 2021, plus de 400 acteurs et actrices de l'action communautaire autonome se sont rassemblé.e.s virtuellement à l'invitation du RQ-ACA. Le forum, animé par Manal Drissi, combinait à la fois des conférences en direct et des balados sur divers sujets en lien avec l'ACA. Les conférences et les balados sont d'ailleurs disponibles sur la page youtube du RQ-ACA. Lors de la dernière journée, les participant.e.s ont aussi pu entamer une discussion visant à jeter les bases d'une déclaration commune qui sera développée à l'issue du forum. Le réseautage a également été au cœur du forum puisqu'une plateforme était à la disposition des participant.e.s leur permettant ainsi de pouvoir échanger entre eux.

3.6.2 Projet maman va à l'école

Soutenir le retour aux études des femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme

Ce projet a pris forme à la demande de Maman va à l'école (MVE), un organisme qui vise principalement l'accès à une véritable formation pour les mères de famille monoparentale sans égard à leur âge (<http://mamanvaalecole.lacsq.org/>). Au fil de sa pratique, MVE a constaté qu'il est difficile de rejoindre les femmes monoparentales sans diplôme et de les inciter à retourner aux études. Cette difficulté n'est pas unique à MVE. Plusieurs organisations qui œuvrent auprès de populations faiblement scolarisées ou ayant des difficultés socio-économiques se butent à ce problème. Ce projet est mené conjointement par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) et Maman va à l'école.

Il est soutenu financièrement par la Fondation Chagnon. Ce projet de recherche tentera de répondre à la question suivante: comment informer et faire bénéficier les femmes cheffes de famille monoparentale pauvres et sans diplôme des services existants qui peuvent les aider à retourner aux études?



La FAFMRQ fait partie du Comité consultatif de la recherche. En plus de la chercheuse Claudie Solar, de Maman va à l'école et de l'ICÉA, six autres organismes composent ce comité, soit l'Association des milieux alternatifs de scolarisation du Québec (AMASQ), le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), Femmes Autochtones du Québec (FAQ), La Maisonnée et le Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF). L'échéancier prévu au départ a dû être revu en raison de la pandémie. La Fédération a participé activement aux travaux de relecture et d'enrichissement du rapport présentant les résultats de la recherche. La recherche a été lancée officiellement le 27 mai 2021 dans le cadre d'un événement en ligne. L'ICÉA a également publié, en avril 2021, un document intitulé **«Une action soutenue pour la diplomation des femmes cheffes de famille monoparentale: Recommandations en faveur de stratégies de retour aux études de femmes cheffes de famille monoparentale sans diplôme d'études secondaires»** découlant de la recherche. On peut consulter les documents à l'adresse suivante: www.icea.qc.ca

3.6.3 Groupe des 13

La FAFMRQ est membre du Groupe des 13, une coalition formée en 1986 de groupes, de regroupements et de tables de groupes de femmes qui œuvrent à l'échelle provinciale et régionale à la défense des droits des femmes. Le G13 a tenu cinq rencontres au cours de l'année. Ce fut une année assez active pour les membres du G13 cette année. En effet, le G13 a déposé le 14 février dernier un mémoire au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget 2021-2022. Dans son mémoire le G13 émet quatre recommandations, notamment celles d'investir dans la santé et la sécurité des femmes, mises en péril par la pandémie et de renforcer le filet social grâce à des mesures fiscales progressives pour le financement de programmes sociaux, de services publics et en soutien aux groupes d'action communautaire autonome. Une conférence de presse s'est tenue à Montréal le 23 février 2021 devant les bureaux du ministre des Finances, la FAFMRQ était présente, pour appuyer les revendications et demander au gouvernement d'inclure et d'impliquer les femmes dans sa relance économique. De plus, le G13 a rencontré à deux reprises la ministre de la Condition féminine afin de lui faire part de nos recommandations et lui demander d'agir rapidement pour prendre en compte les besoins des femmes les plus criants. Aussi les membres ont été mobilisés et interpellés dans le contexte des féminicides survenus cette année. Par ailleurs, un sous-comité a été mis sur pied, auquel la FAFMRQ a participé, pour préparer un plan d'action et de mobilisation dans le cadre des prochaines élections provinciales de l'automne 2022. Une rencontre s'est tenue le 30 avril dernier avec les porte-parole en matière de condition féminine et famille de Québec Solidaire pour leur présenter nos préoccupations sur la relance économique à venir et de la place des femmes et des groupes de femmes.



3.6.4 Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (secteur santé et services sociaux)

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) est un lieu de mobilisation, de réflexion et d'analyse. En plus d'assurer une concertation entre les différentes organisations qui en font partie, la Table se donne notamment pour mandat de développer des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être de la population. La Table est formée de quarante-cinq regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec, dont la FAFMRQ.

En 2020-2021, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) a continué de s'impliquer activement, autant sur les questions touchant les déterminants sociaux de la santé que sur le financement des organismes communautaires en santé et services sociaux (OCASSS). Cette année, en raison d'un manque de disponibilité, nous n'avons pas pu participer aux rencontres de la Table. Nous avons cependant pris connaissance de l'ensemble des documents et communications produits par la TRPOCB.

3.6.5 Coalition main rouge

La Coalition main rouge regroupe plus de 100 organisations syndicales, féministes, communautaires, étudiantes et populaires regroupées, depuis l'automne 2009, pour revendiquer l'accès à des services publics universels et de qualité, services qui sont indispensables au respect des droits humains pour tous et toutes. Afin d'y arriver, elle propose des projets et des politiques qui permettront de refinancer l'État de manière équitable, c'est-à-dire en mettant à contribution les ménages et les entreprises qui en ont les moyens et en protégeant les revenus nécessaires pour assurer à tout le monde un niveau de vie décent.

La FAFMRQ était présente à la rencontre du 1^{er} décembre 2020 visant à établir un plan d'action en vue du prochain budget du Québec. Cette année, les actions de la Coalition ont été menées sous le thème UN BUDGET POUR RENFORCER LE FILET SOCIAL. Une pétition demandant le renforcement du filet social a été mise en ligne au cours de l'hiver et les gens avaient jusqu'au 12 février 2021 pour ajouter leur signature. Au total, 3753 signatures ont été recueillies sur le site de l'Assemblée nationale. Le 3 février 2021, à quelques jours de la date butoir de signature de la pétition, la Coalition main rouge, en collaboration avec l'IRIS, a tenu une conférence virtuelle portant sur la justice fiscale, avec Philippe Hurteau de l'IRIS, Dominique Daigneault (Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), Chantal Santerre (ATTAC-Québec) et Élisabeth Gibeau (Union des Consommateurs) de la Coalition Main rouge. L'événement était animé par Virginie Larivière (Collectif pour un Québec sans pauvreté et Coalition Main rouge). La FAFMRQ était présente à cette conférence diffusée en Facebook Live sur la page de la Coalition.

Encore une fois cette année, des actions se sont tenues autour de la Journée mondiale pour la Justice sociale, le 20 février 2021. Une campagne de vignettes a été largement partagée sur les médias sociaux et d'autres outils ont été fournis (affiche, le document 10 milliards de solutions, un dépliant sur le renforcement du filet social et la vidéo de la conférence du 3 février). Bien que la FAFMRQ ne participe pas à toutes les rencontres de la Coalition, elle participe aux actions qui sont mises de l'avant et partage les informations et la documentation produite à ses membres.



AXE 4. GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT INTERNE

Accompagner les membres du conseil d'administration dans leurs rôles et responsabilités.

Assurer une cohérence entre les orientations et les stratégies d'actions.

4.1 Rencontres du conseil d'administration

La réussite de la FAFMRQ repose notamment sur son conseil d'administration, dont les membres se sont illustrés cette année par un engagement de tous les instants. Les réunions donnent lieu à des échanges approfondis sur les orientations de l'organisation. Le conseil d'administration a tenu cinq réunions au cours de l'année. Celui-ci s'est principalement consacré à la mise en œuvre du plan d'action 2020-2024 adopté à l'AGA de septembre 2020, aux suivis du plan de travail et à l'appui de la directrice générale et de l'équipe.

Les membres du conseil d'administration ont dû relever de nombreux défis: apprendre à mieux communiquer les informations, à mieux jouer leur rôle, à prendre des positions sur les divers dossiers et à voir au bon fonctionnement de la Fédération. Il est important de souligner que les rencontres se sont tenues dans un climat de confiance et d'ouverture, favorisant ainsi la participation de toutes. Une bonne organisation et un encadrement adéquat ont contribué au climat positif qui a prévalu tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur travail considérable et leur dévouement au sein de la Fédération. Grâce à leur engagement, la Fédération se développe et évolue avec ses membres dans l'atteinte de ses objectifs. Nous tenons à remercier tout particulièrement Madame Mira Tremblay-Laprise, de l'Association des familles monoparentales et recomposées Maria-Chapdelaine qui termine deux mandats consécutifs à titre de vice-présidente. Nous remercions Madame Hélène Grondin, de l'Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe, qui ne renouvellera pas son mandat.

4.2 L'équipe de travail

L'équipe de travail se compose de Sylvie Lévesque, (directrice générale), Lorraine Desjardins (agente de recherche et de communication) et de Marie-Pier Riendeau, responsable de la vie associative et de l'éducation populaire qui s'est jointe à l'équipe en décembre 2019. De plus, Lama Boughaba a poursuivi son association avec nous afin de voir au suivi et à la promotion de la formation sur la rupture et la coparentalité. Mentionnons enfin Suzanne Lafontaine, responsable de la comptabilité, qui accomplit, depuis plusieurs années, fidèle au poste, cette tâche avec rigueur et brio.

Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe qui a su s'adapter, particulièrement durant la période de la pandémie, afin d'être à la hauteur de la situation. Mille mercis pour leur passion et, surtout, pour leur très grande compétence.



1-25
CT 2021
SEMAINE NATIONALE
DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

RQ-ACA.ORG
#SNACA

RQ-ACA



SOLIDARITÉS
EN MARCHÉ...



**Fédération des associations de familles
monoparentales et recomposées du Québec
(FAFMRQ)**



584, rue Guizot Est
Montréal (Québec) H2P 1N3



Téléphone : 514 729-MONO (6666)



Télécopieur : 514 729-6746



fafmrq.info@videotron.ca



www.fafmrq.org



Fédération des associations
de familles monoparentales et recomposées du Québec
